





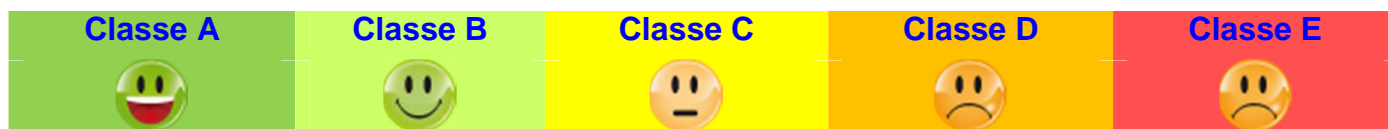
INDICATEURS NATIONAUX DE QUALITE ET DE LA SECURITE DES SOINS

RESULTATS DU CENTRE HOSPITALIER DE VENDOME - MONTOIRE

La Haute Autorité de Santé met à disposition des établissements de santé des indicateurs de qualité et de sécurité des soins. Ces indicateurs sont des outils d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, développés avec les professionnels de santé et utilisés à des fins de pilotage interne. **Ils sont calculés tous les 2 ans.**

INFECTIONS ASSOCIEES AUX SOINS (données 2016)





Mots clés	Intitulés	Cotation	Valeur	Résultat précédent
ICALIN.2	Cet indicateur évalue l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales dans l'établissement, les moyens mobilisés et les actions mises en œuvre	 A	81%	86%
ICSHA.2	Cet indicateur est un marqueur indirect de la mise en œuvre effective de l'hygiène des mains	 A	91%	98%
ICATB.2 (2015)	Cet indicateur reflète le niveau d'engagement de l'établissement de santé dans une démarche visant à optimiser l'efficacité des traitements antibiotiques	 B	76%	94%
ICA-BMR (2015)	Cet indicateur évalue l'organisation pour la maîtrise de la diffusion des bactéries multi-résistantes, les moyens mobilisés et les actions mise en œuvre par l'établissement	 A	92%	92%
BN-SARM (2015)	Cet indicateur évalue la proportion de bactériémies à <i>Staphylococcus aureus</i> acquise dans l'établissement		50%	



Les meilleurs résultats sont en vert et les moins bons en rouge.



PRISE EN CHARGE INITIALE DE L'ACCIDENT VASCULAIRE CEREBRAL (données 2016)

Mots clés	Intitulés	Cotation	Valeur	Résultat précédent
Avis neuro-vasculaire	Cet indicateur évalue la proportion de patients ayant bénéficié de l'avis d'un médecin spécialisé en neurologie vasculaire	 C	26%	
Evaluation par un professionnel de rééducation dans le cadre de l'AVC	Cet indicateur mesure si l'évaluation par un professionnel de la rééducation (médecin de médecine physique et de réadaptation, kinésithérapeute, orthophoniste, ergothérapeute) a été notée dans le dossier du patient hospitalisé pour un AVC	 B	79%	70%
Dépistage des fausses routes	Cet indicateur évalue la proportion de patients ayant bénéficié du dépistage des troubles de la déglutition	 B	91%	
Consultation post-AVC programmée	Cet indicateur évalue la proportion de patients pour lesquels au moment de la sortie de l'établissement une consultation avec un médecin de la filière AVC est programmée dans les 6 mois	 C	4%	



SATISFACTION DES PATIENTS HOSPITALISES - E-SATIS (données 2017)

<p>Note de satisfaction globale</p>	<p>Cet indicateur mesure la satisfaction globale des patients hospitalisés plus de 48h en Médecine, Chirurgie ou Obstétrique et ayant participé à l'enquête</p>	<p>Données insuffisantes : 40 mails adressés 9 répondants</p>
--	---	--

QUALITE ET SECURITE DES SOINS (données 2015)



<p>Qualité de la tenue du dossier patient Le dossier du patient doit être bien tenu et doit contribuer au partage de l'information entre les différents professionnels de santé</p>	<p>90% </p>	<p>84% </p>	<p>87% </p>
<p>Résultat précédent</p>	<p>89%</p>	<p>84%</p>	<p>94%</p>
<p>Courrier de fin d'hospitalisation Le médecin traitant doit recevoir un courrier de fin d'hospitalisation contenant un minimum d'information dans un délai inférieur ou égal à 8 jours</p>		<p>92% </p>	<p>69% </p>
<p>Résultat précédent</p>		<p>67%</p>	<p>86%</p>
<p>Document de sortie Un document de sortie contenant un minimum d'information est réalisé le jour de la sortie du patient</p>	<p>31% </p>		
<p>Résultat précédent</p>			
<p>Traçabilité de l'évaluation de la douleur L'évaluation de la douleur doit être consignée dans le dossier</p>	<p>95% </p>	<p>99% </p>	
<p>Résultat précédent</p>	<p>86%</p>	<p>99%</p>	
<p>Suivi du poids Le poids doit être retrouvé dans le dossier de chaque patient dans le cadre du dépistage des troubles nutritionnels</p>	<p>96% </p>	<p>85% </p>	<p>84% </p>
<p>Résultat précédent</p>	<p>96%</p>	<p>95%</p>	<p>66%</p>

Court séjour : services de soins de l'hôpital Daniel CHANET (rue poterie) + court séjour gériatrique du centre de soins André Gibotteau (boulevard Kennedy)

Soins de suite : SSR1 : service du 1^{er} étage du centre de soins André Gibotteau (boulevard Kennedy)
SSR2 : service du 2^{ème} étage de l'hôpital Daniel CHANET (rue Poterie)

Santé mentale : services de psychiatrie (boulevard Roosevelt)

